

FICHE RESUME

**TITRE DU PROJET :** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME NATIONAL DES AIRES PROTEGEES URUGUAYEN

**PAYS :** URUGUAY

**INSTITUTION PORTEUSE DU PROJET :** MEDAD

**FICHE D'IDENTIFICATION :** Approuvée le 01/12/2006

**DOMAINE D'APPLICATION :** Biodiversité

**MONTANT DU PROJET :** 5,21 M€

**CO-FINANCIERS :** 4,21 M€ (81,8%)

MVOTMA: 1,47 M€ (28,2%)

FEM : 1,92 M€ (36,9%)

Coopération espagnole : 0,30 M€ (5,9%)

PNUD : 0,38 M€ (0,7%)

Autres : 0,47 M€ (9,1%)

**PARTICIPATION DU FFEM :** 1,00 M€ (19,2%)

**BENEFICIAIRE :** République Orientale de l'Uruguay

**DEMARRAGE DU PROJET :** 01 /01/ 2008

**DUREE DU PROJET :** 3 ans

## **RESUME**

### **CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET SNAP**

En dépit de la taille modeste de son territoire, l'Uruguay offre une mosaïque surprenante d'écosystèmes dont la diversité des habitats explique la richesse faunistique et floristique. Ses prairies naturelles constituent une des dernières écorégions les plus riches de prairies tempérées en Amérique du Sud. Les marécages orientaux comportent les écosystèmes lagunaires les plus importants de la région (dont la lagune de Rocha). Une partie significative du pays est incluse dans l'une des plus grandes aquifères au monde, celle de Guaraní (dont les Quebradas del Norte). Les fleuves atlantiques de la côte du SE du Brésil et d'Uruguay sont actuellement à l'étude pour faire partie des 200 sites prioritaires pour la conservation mondiale. L'Uruguay est classé comme vulnérable du point de vue de ses écosystèmes pour la partie terrestre et menacé pour ses milieux humides. Une mutation des systèmes productifs accentue en particulier aujourd'hui les pressions sur les espèces et écosystèmes (plantation forestière industrielle et développement du soja).

L'Uruguay a souffert de 1999 à 2002 d'une sévère crise économique dont il se remet difficilement. Bien que les exportations s'accroissent, l'économie du pays centrée sur l'agriculture, la foresterie, la production animale reste toujours fragile. Le tourisme est en forte croissance et le pays vise la différenciation régionale sur la base du slogan « Uruguay Natural » et valorise de plus en plus l'écotourisme et le tourisme rural. 90% de la population est urbaine et vit sur le pourtour du pays. Les régions centre et nord sont particulièrement dépeuplées et subissent un exode rural persistant. 90% du pays est sous le régime foncier de propriétaires privés.

L'Uruguay compte 26 Aires protégées (APs) de statuts variés et créées au coup par coup sans aucune hiérarchie d'intérêt écologique ni de représentativité de la diversité uruguayenne. Leurs plans de gestion sont souvent inappliqués. Aucune politique d'harmonisation n'existe et les moyens humains/financiers restent faibles. Pour pallier cet état de fait, la loi 17.234, votée en 2000, a déclaré d'intérêt public, la création d'un Système National d'Aires Protégées (SNAP). Il s'agit d'intégrer la conservation dans les secteurs productifs (agriculture-élevage) et d'établir un véritable outil d'aménagement du territoire devant protéger à terme des échantillons représentatifs de la biodiversité du pays. Afin d'appuyer ce processus, le budget quinquennal (2006-2010) de l'agence nationale d'environnement (DINAMA) a connu une croissance significative. Le soutien de la communauté internationale a été également recherché.

Le présent projet vise à soutenir l'élaboration détaillée et la mise en œuvre du SNAP. Il est proposé une intervention du FFEM concentrée sur les 3 premières années du programme, une phase transitoire d'autonomisation de 2 ans supplémentaires devant être soutenue par le FEM et le gouvernement uruguayen. Le FFEM appuiera principalement deux sites avec pour priorité la question de la gouvernance des Aires Protégées (AP) impliquant des propriétaires privés. Le transfert du savoir faire français en la matière sera assuré par le biais d'un appui technique de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux Français (FPNRF).

### **LES SITES PILOTES du PROGRAMME**

Quatre APs ont été choisies pour devenir sites pilotes. Elles illustrent la diversité de la gouvernance des APs uruguayennes : gestion publique, privée, publique/privée.

Site n°1- « Esteros de Farrapos e Islas del Río Uruguay »: AP publique et site Ramsar, elle sera soutenue par la Coopération Espagnole ; le FEM et le GoU

Site n°2- « Cerro Verde e Islas de La Coronilla »: première AP côtière et marine entrant au SNAP officiellement en 2007, elle sera soutenue par la coopération espagnole ; le FEM et le GoU

Site n°3 - « Laguna de Rocha » : AP côtière mixte publique privée en cours d'inscription au SNAP. Elle sera soutenue par le FFEM/FEM, GoU et producteurs. Les menaces sur le milieu sont liées aux espèces invasives et au tourisme résidentiel qui se développe sans planification mais aussi à l'absence de gestion de la lagune ;

Site n°4 : « Valle del Lunarejo y otras quebradas de la Cuesta Basáltica »: APs rurales majoritairement privées, articulées autour des vallées parallèles de Lunarejo et Laureles écologiquement reliées mais situées dans deux Départements (Intendencia). Ce territoire, riche culturellement, est caractérisé par

ses petites exploitations aux pratiques agricoles traditionnelles et extensives côtoyant une industrie forestière importante. La zone souffre de l'exode rural. L'AP « Valle de Lunarejo » est en cours d'approbation pour entrer dans le SNAP alors qu'aucune démarche n'a été faite pour la « valle de Laureles ». Ce territoire sera soutenu par le FFEM/FEM et GoU.

## **LES COMPOSANTES DU PROGRAMME**

Le projet se caractérise par une approche intégrée, organisée autour de 6 composantes.

### **Composante 1 : Appui Institutionnel et Durabilité Financière du SNAP**

L'objectif de la composante est de construire le noyau central du SNAP (organisation, moyens, mécanismes interministériels). Une équipe « institutionnelle » sera constituée à cet effet et s'appuiera sur les administrations compétentes. Elle concentrera ses efforts en début de programme notamment. Une attention particulière sera apportée à l'analyse des mécanismes financiers innovants et alternatifs, à l'impact socioéconomique des APs. Plus globalement, l'interaction entre niveau central et expérimentation locale sera forte et demandera une animation interministérielle ainsi qu'avec les Intendencias et les secteurs productifs. Cette composante sera soutenue principalement par le FEM/MVOTMA/PNUD et l'Assistant Technique PNRF lors de ses missions.

### **Composante 2 : Renforcement des capacités en vue d'une durabilité du SNAP et des APs dans leur territoire**

Cette composante vise à fournir des formations (terrain ou académiques) aux gestionnaires des APs ainsi qu'aux autres acteurs et institutions concernées, tant au niveau central que local. Le soutien français en matière de renforcement de capacités se concentrera au niveau central auprès des agents de la DINAMA et au niveau local auprès des 2 sites cible de l'intervention FFEM, par le biais de l'AT PNRF (6 missions d'appui prévues). Un voyage d'étude de 10 jours en France interviendra en début de projet. Il sera complété ensuite de voyages d'études régionaux valorisant l'expérience française au Brésil ou au Chili (expérience PNRF).

### **Composante 3 : La Communication et la sensibilisation contribuent aux changements de comportements**

Cette composante vise à sensibiliser les acteurs locaux, nationaux, le grand public sur les APs, leurs rôles et leurs impacts à travers différents outils de communication. Cela permettra de faciliter notamment la concertation interinstitutionnelle, la participation du secteur privé dans les instances de cogestion des APs. Le FFEM interviendra sur les deux sites cible de son intervention et mettra notamment en avant les dispositifs des PNR français.

### **Composante 4 : Expérimentation de nouveaux modèles de gouvernance et de développement territorial durable associé aux APs**

Cette composante vise à appuyer 4 APs pilotes, existantes ou en création, représentatives des écosystèmes et des modes de gestion variés présents en Uruguay (public, public-privé ou privé), pour en tirer ensuite les enseignements nécessaires à une réplique dans le SNAP en fin de projet. Le projet soutiendra tout d'abord la mise en place de nouveaux modes de gouvernance. Sur chacun des sites des Quebradas del Norte et de Laguna de Rocha, cible de l'intervention du FFEM, un Accord de Développement Territorial Durable sur le modèle des PNRF sera développé. Il intégrera les APs et leurs zones adjacentes et s'appuiera sur des organes de gestion collectifs « consortium administrateur », responsables de la mise en œuvre des plans de développement territoriaux détaillés. Le projet soutiendra par ailleurs des initiatives locales collectives (type écotourisme, sylvo-pastoralisme, artisanat, ...) dans une logique de développement territoriale durable : amélioration des sources de revenus locaux, pratiques respectueuses de l'environnement, valorisation du patrimoine naturel et culturel... L'AT PNRF mènera 6 missions sur chacun des deux sites appuyés par le FFEM. Deux autres expertises du réseau PNRF sont prévues.

### **Composante 5 : Suivi-supervision-évaluation et capitalisation d'expérience**

Cette composante couvre les actions de supervision et d'évaluation externe du projet. Un expert suivi évaluation (financé sur composante 6) assurera l'harmonisation des indicateurs de suivi du SNAP et formera les gestionnaires d'AP et la DINAMA. Le FFEM mobilisera, pour sa part, un conseiller technique et financier qui appuiera le suivi du projet par la partie française (MEDAD, ambassade de France en Uruguay).

### **Composante 6 : Gestion- Coordination- Communication des résultats**

L'Office de Planification de la Présidence (OPP) sera le signataire de la convention de financement formalisant la contribution du FFEM. La maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par le Ministère de l'Habitat, du Développement Territorial et de l'Environnement (MVOTMA) et sa Direction Nationale de l'Environnement (DINAMA). Celle-ci assurera la maîtrise d'œuvre du projet. Elle hébergera une Unité de gestion du Projet (UEP) pluridisciplinaire. L'UEP mobilisera une Unité de gestion élargie (UEPA) interministérielle en appui qui se réunira tous les mois. Un Comité de pilotage se réunira tous les semestres. Il sera assisté de la Commission nationale consultative des Aires Protégées (Commission nationale asesora), créée 2005, qui réunit l'ensemble des ministères et institutions intervenant dans les gestions des AP en Uruguay. Le PNUD Uruguay sera la structure déléguée de gestion des fonds FEM et FFEM.

En matière de communication, une diffusion des enseignements au niveau local, national et régional sera entreprise.

### **COUT DU PROJET ET PLAN DE FINANCEMENT**

Le montant total du Projet est fixé à 6,78 MUSD, soit 5,21 M€ (1 €= 1,3 USD). La contribution du FFEM est de 1,00 M€, soit 19,2% du budget total.

### **LES POINTS FORTS DU PROGRAMME**

Les Points Forts du programme sont :

- Une maîtrise d'ouvrage aux compétences transversales : ministère en charge de l'Habitat, l'Environnement et de l'Aménagement du territoire ;
- Une équipe nationale de Projet SNAP solide et pluridisciplinaire ;
- Un contexte politique et institutionnel national favorable ;
- Un comité de pilotage et une UEPA interministériels ;
- Des réalisations préparatoires qui démontrent une dynamique locale porteuse ;
- Des capacités locales avérées en matière de concertation ;
- Une complémentarité entre financements internationaux et financements nationaux ;

### **CARACTERE INNOVANT DU PROGRAMME POUR L'URUGUAY et le FFEM**

Le projet est novateur et exemplaire à plusieurs titres :

- Renforcement d'un SNAP intégrant une grande diversité de modèles de gouvernance ;
- Développement de modèles de cogestion des aires protégées entre secteurs public et privé ;
- Développement de nouveaux mécanismes financiers des AP et intégration du secteur privé ;
- Développement des APs dans un contexte d'aménagement et de développement durable du territoire sur des périmètres élargis.